

MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU THOUARSAIS
N°10 DECEMBRE 2019

TERRITOIRE



Votre logement, notre accompagnement

Pages 8-11



15/10/2019

Contractualisation avec la Région

Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale du Thouarsais et du Pays-Loudunais a été signé au château de Oiron. Il permet d'afficher le soutien de la Région sur les politiques communautaires en matière de développement économique, de tourisme et d'énergies renouvelables.



22/10/2019

Inauguration EARL Chemin Fleury

Ce projet d'installation photovoltaïque a été mené à bien grâce à l'accompagnement de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et de la Communauté de Communes dans le cadre du projet AgriPos'T, avec le soutien financier de la région et du réseau CIRENA.



13, 14, 15/09/2019

Cré'actives de Saint-Varent

Les services de la collectivité (déchets, urbanisme, énergie-climat) ont participé à la foire commerciale et associative de Saint-Varent



24/06/2019

Convention de services aux familles

Signé entre le CIAS et la CAF, cet acte vise à améliorer le "bien-être" des jeunes enfants pour aller vers "un bien-être".



06/06/2019

Prix « Coup de cœur »

Le magazine Territoire a reçu une récompense lors de l'Assemblée Générale de l'Association des Maires des Deux-Sèvres.



info@thouars-communaute.fr

www.thouars-communaute.fr

ÉDITORIAL



Bien se loger dans le Thouarsais

Soucieuse d'améliorer le cadre de vie des habitants du territoire et d'offrir à de nouveaux arrivants la possibilité de s'installer dans des conditions optimales, la Communauté de Communes impulse une politique de l'habitat offensive reposant sur la revitalisation des cœurs de villes et des centres bourgs, dans le respect des enjeux environnementaux.

Cette politique qui vise au renforcement de l'attractivité du territoire se traduit par la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain et de dispositifs d'aides à la rénovation énergétique, afin de vous accompagner au mieux dans vos projets de construction et de rénovation.

Composante de la politique de l'urbanisme, la mobilité fait partie des priorités de la collectivité. Faciliter les déplacements en prenant en compte le développement durable, c'est l'objectif de la Maison des Mobilités qui a ouvert ses portes cet automne au Centre Prométhée à Thouars. Ce « lieu ressource » a vocation à favoriser l'insertion professionnelle et sociale des personnes ne disposant pas de moyens de locomotion, à promouvoir les solutions alternatives à la voiture ainsi que les modes de transports électriques.

Solidaire, la collectivité est également attentive à la qualité de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Le Pôle Seniors du Centre Intercommunal d'action sociale leur propose notamment les services d'aides à domicile qui interviennent 7 jours sur 7 et permettent de soulager les « aidants ».

Enfin, en cette fin d'année, je vous invite à la Maison du Thouarsais qui anime un espace « vins et terroirs » afin de faire la promotion des produits locaux.

Excellentes fêtes à tous et bonne année 2020 !

Bernard PAINEAU
Président de la Communauté
de Communes du Thouarsais



SOMMAIRE

P. 4 à 7 ACTUALITÉS

Le projet de cinéma avance !

Glénay aux multiples visages

**Changer vos habitudes
avec la Maison des mobilités**

Avec le train, partez quand vous voulez !

**INTER' ACTIONS : l'Écologie Industrielle
et Territoriale en Thouarsais**

AgriPos'T

Agriculture Positive en Thouarsais

**Maison du Thouarsais :
l'hiver, c'est ouvert !**

P. 8 à 11 DOSSIER

Votre logement, notre accompagnement

P. 12 GRAND ANGLE

Favoriser le maintien à domicile

P. 13 PORTRAIT

Virginie Langlois :

« Tout pour la musique »

P. 14 TES TRÉSORS

**Le Clos de l'abbaye de Bonneval, un
enclos privé depuis dix siècles**

Directeur de la publication :

Bernard Paineau

Rédaction :

Service communication/CCT

Crédits photos : CCT, Freepik,

Flaticon, Pexels, iStock

Maquette : RC2C La Rochelle

Mise en page : CCT

Impression : Imprimerie Mace

Diffusion : Express Diffusion -
19 000 ex.

N° ISSN : 2552-4933

Contact Territoire :

Service Communication

Hôtel des Communes

4 rue de la Trémoille

79 100 THOUARS

Tél. : 05 49 66 77 00



Le projet de cinéma avance !

A l'issue d'une seconde consultation auprès des entreprises, le conseil communautaire, réuni en date du 10 septembre 2019, a pu valider la quasi-totalité des lots de travaux, pour un montant très proche de l'estimation, s'élevant à 4 573 043,58 € HT. Afin d'assurer le financement de ces travaux, la Communauté de Communes a par ailleurs reçu la confirmation des soutiens financiers de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et du Centre National du Cinéma. Le chantier du futur cinéma "Le Kiosque" va donc pouvoir entrer dans une phase concrète.

12 mois de chantier

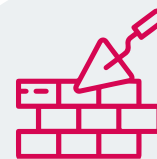
Ainsi, les réunions préparatoires ont pu débiter le 3 octobre 2019. Cette phase, invisible pour le public, est cependant très importante pour le bon déroulement du chantier. Elle permet la bonne mise en place de l'organisation technique et administrative, le respect du planning d'exécution, la bonne coordination et communication des informations entre les entreprises.

Elle prévoit également l'organisation spatiale du chantier sur la parcelle du square et les précautions à prendre, comme, par exemple, la protection des arbres existants qui seront mis en valeur dans le cadre de l'aménagement du square mené par la ville de Thouars.

Les premiers travaux de terrassement, puis de gros œuvre, ont été initiés le 4 novembre. Le chantier doit se poursuivre pendant douze mois, jusqu'à la fin de l'année 2020.

Le projet architectural n'a pas été modifié et comprend toujours quatre salles, 530 places.

Une cérémonie de pose de la première pierre a eu lieu le 22 novembre 2019.



**4,5 M€
DE TRAVAUX**



Glénay aux multiples visages

Depuis début 2019, la Communauté de Communes avec le concours de la Région Nouvelle-Aquitaine a lancé un inventaire du patrimoine intercommunal. La chargée d'Etudes Laëtitia Douski, présente son premier inventaire qui vient de se terminer à Glénay.

Après avoir sillonné les routes glénéennes pendant quatre mois, l'aventure s'achève ! Cet inventaire a été l'occasion de mieux comprendre l'évolution historique et architecturale de cette commune rurale. La terre de Glénay, dont la richesse a été aussi bien utilisée pour l'agriculture que le bâti, a longtemps permis à ses habitants de vivre en autarcie presque complète.

D'un point de vue urbanistique, Glénay est formé d'un bourg géographiquement central et de hameaux. Ces lieux, primitivement villas romaines puis fiefs de seigneurs, ont peu évolué au cours des siècles. Les bâtiments organisés autour d'une cour formaient des borderies¹ et des métairies² qui accueillait un ou plusieurs foyers

L'étage de la maison servant de grenier était souvent accessible par un escalier maçonné, accolé au pignon. Les dépendances étaient souvent complétées de pressoir et four.

A la fin du 19^e siècle, l'installation d'un four à chaux et d'une briqueterie explique la présence de décors récurrents. Ainsi les épis de faîtage en argile surplombent les toitures et la génoise³ est présente sur les façades de nombreuses maisons. De même, il n'est pas rare de voir dans les intérieurs un évier ou un potager⁴ près de la cheminée.

Cette commune aux multiples visages conserve un patrimoine riche, témoin du passé qu'il vous reste à découvrir prochainement sur la base de données de la Région : <https://gertrude-diffusion.poitou-charentes.fr/>

¹petites fermes - ²grandes fermes - ³ sorte de corniche en tuile creuse

⁴meuble servant à garder les plats au chaud

CONTACT

Laëtitia Douski : 05 49 66 41 64

laetitia.douski@thouars-communaute.fr



La Maison des Mobilités a été inaugurée le 8 novembre dernier

Changer vos habitudes avec la Maison des Mobilités

Au Centre Prométhée, Adeline Jouffriault, conseillère mobilité du Centre Socioculturel, anime trois services afin de répondre aux besoins de mobilité des habitants.

La Maison des Mobilités, c'est d'abord un lieu unique pour informer et conseiller sur les solutions alternatives à la voiture. Chaque habitant peut venir découvrir les différents services de mobilités (train, T'vélos, Comm'bus,...). On peut aussi bénéficier d'un conseil à la mobilité individualisé (diagnostic mobilité, conseil à l'achat, bourse au permis,...).

Second service : le transport solidaire, T'Solid'R, qui fonctionne depuis février 2018. Un bénévole donne un peu de son temps pour transporter des personnes qui ne peuvent pas se déplacer contre une indemnité de 0,35€/km. C'est un service de dernier recours (sous conditions de ressources), quand aucun autre transport n'est possible.

Enfin, la Maison des Mobilités possède un parc de véhicules pour permettre aux habitants ne disposant pas de moyen de locomotion d'accéder à un emploi ou une formation. Ce service est accessible sous réserve d'orientation d'un partenaire (Maison de l'Emploi et de la Formation, Porte Ouverte Emploi, Pôle Emploi, ...). La location d'un véhicule est alors possible à un tarif préférentiel. Chaque location est accompagnée d'un conseil à la mobilité individualisé afin de trouver une solution pérenne.

Le choix de l'électrique

Le parc est composé de 3 vélos à assistance électrique, 2 scooters et 1 voiture. Il sera complété en 2020 par 3 voitures électriques et 2 voitures électriques sans permis. Les partenaires ont fait le choix des véhicules électriques, essentiel d'un point de vue économique (pour l'utilisateur) et écologique (développement durable).

Le Centre Socioculturel a pu créer, développer et financer la Maison des Mobilités grâce à un travail de partenariat avec la Communauté de Communes du Thouarsais, et avec le soutien du Département des Deux-Sèvres, de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), Pôle emploi, La Région Nouvelle-Aquitaine, la MSA (Mutualité Sociale Agricole), POE, la Ville de Thouars et CAP emploi. Le projet bénéficie également de financements nationaux avec le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires), l'AMI French Mobility, et le fond européen LEADER.

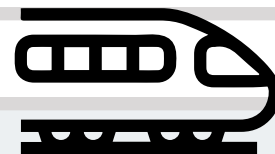
> Permanence téléphonique aux horaires d'ouverture du Centre Socioculturel (voir site internet du CSC : thouars.csc79.org).

> Permanence physique au Centre Socioculturel les mardis, mercredis, jeudis & vendredis de 9h à 12h.

> Permanence délocalisée une fois par mois sur le territoire et deux fois par mois dans le quartier des Capucins. Planning sur le site internet du CSC : thouars.csc79.org.

CONTACT

Maison des mobilités
21 Avenue Victor Hugo - 79100 Thouars
cscmobilitte79100@gmail.com
06 44 23 27 88 / 05 49 66 76 40



Avec le train, partez quand vous voulez !

Rejoindre une grande ville proche, se rendre à un rendez-vous médical ou à un entretien d'embauche ? Poursuivre des études ? Prendre l'avion pour un voyage à l'autre bout du monde ? Rendre visite à ses enfants, à un proche hospitalisé, ou tout simplement aller au travail dans la ville voisine ?

Pourquoi prendre la voiture, quand on a un transport collectif respectueux de l'environnement à sa disposition ?

En gare de Thouars, toutes les destinations sont possibles, sans les inconvénients des embouteillages, les problèmes de stationnement, les amendes et retraits de points, les risques d'accidents.

Un aller-retour Thouars-Paris dans la journée

Si vous commencez à craindre de prendre le volant, ou que votre jeune âge ne permet pas encore de le faire, n'attendez pas l'arrêt complet de votre ligne TER, faute de voyageurs, pour prendre le train en marche. La survie de la ligne en dépend et il y a toujours des réductions adaptées à votre budget.

En consultant les horaires sur le site de la SNCF, vous constaterez qu'il est possible d'effectuer un aller-retour Thouars-Paris dans la journée ou de se rendre sur la côte l'été avec le train des plages ! A l'horizon 2020, une liaison car TER quotidienne Thouars-Poitiers, avec correspondances pour Bordeaux, Limoges et au delà, complètera les possibilités de trajets vers Paris, l'Est et le Sud de l'Aquitaine.

L'association « les Usagers du Train Nord-Poitou » intervient auprès de la SNCF, des Conseils Régionaux, des élus locaux, pour faire évoluer la qualité des services. Vous pouvez participer directement ou sur internet aux comités de lignes où l'association peut vous représenter.

CONTACT

Donnez votre avis et faites part de vos remarques à l'Association des Usagers du train Nord Poitou :
usagerstrainsnord79@gmail.com



INTER'ACTIONS : l'Écologie Industrielle et Territoriale en Thouarsais

Afin de tenir son objectif de devenir « Territoire à Energie Positive », la Communauté de Communes du Thouarsais s'est engagée auprès des acteurs économiques du territoire en les aidant depuis 2017 à réduire leur consommation énergétique de 10% en moyenne.

A travers un large panel d'actions, les entreprises ont été accompagnées pour mettre en place des actions vertueuses pour l'environnement et leur développement. Le succès du programme Inter'Actions a conduit la collectivité à engager le territoire dans une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale soutenue par la Région et l'ADEME depuis mai 2019.

L'Ecologie Industrielle et Territoriale, en quelques mots

L'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) vise à optimiser les ressources sur un territoire, qu'il s'agisse d'énergie, d'eau, de ressources, de déchets mais aussi d'équipements et d'expertises, via une approche coopérative.

En proposant des solutions territoriales et innovantes de gestion des ressources, l'EIT mobilise les acteurs économiques d'un territoire en faveur de la transition écologique et incite à la transformation des systèmes actuels de production et de consommation en favorisant le réemploi, la valorisation et le recyclage.

Inter'Actions Thouarsaises se développe, toutes les entreprises du territoire sont invitées à rejoindre la démarche

Nous ne pouvons plus ignorer les impacts environnementaux générés par les activités industrielles et plus largement humaines, c'est pourquoi le projet Inter'Actions espère mobiliser l'ensemble des entreprises du territoire sur ces thématiques.

Rejoindre la démarche pour les entreprises, c'est :

- Transformer leurs déchets en ressources
- Trouver des mutualisations (services, personnel, foncier, matières premières, énergie, etc.) avec d'autres entreprises locales afin de réduire leurs coûts
- Tisser des liens durables avec d'autres acteurs économiques locaux
- Réduire leur impact carbone et améliorer leur performance environnementale

Premières actions concrètes

Le top départ de la démarche a été donné le 7 novembre dernier avec l'organisation d'un atelier regroupant 14 entreprises sur une matinée. L'objectif du rendez-vous : amener les acteurs à partager leurs ressources et à envisager ensemble des synergies potentielles.

La prochaine étape d'ici la fin de l'année 2019 vise maintenant à évaluer la faisabilité des différentes pistes évoquées et à transformer l'essai !

CONTACT

Violaine Baudon,
Chargée de mission en écologie industrielle et territoriale
Tél : 05 17 32 30 11



AgriPos'T Agriculture Positive en Thouarsais

AgriPos'T, c'est le programme développé par la Communauté de Communes du Thouarsais et la Chambre d'agriculture pour renforcer l'accompagnement des agriculteurs thouarsais vers la transition écologique.

Depuis 2016, une trentaine d'agriculteurs ont mené des actions dans le cadre de ce programme pour réduire leurs consommations énergétiques, leurs émissions de gaz à effet de serre et produire de l'énergie renouvelable.

En 2019, AgriPos'T a été reconduit pour 3 ans afin de développer de nouveaux projets agricoles répondant aux enjeux environnementaux locaux. Ainsi, d'ici la fin de l'année les agriculteurs thouarsais vont pouvoir faire passer leurs tracteurs au banc d'essai pour optimiser leurs consommations (les 10 et 11 décembre), assister à un café thématique ou bénéficier de conseils personnalisés sur le photovoltaïque pour découvrir toutes les solutions à leur disposition afin de devenir producteur d'électricité.

Les agriculteurs thouarsais, rassemblés au sein du groupe Sol vivant, développent également de nouvelles pratiques comme l'agriculture de conservation. Cette agriculture limite le retournement du sol, réduit ainsi l'utilisation de produits phytosanitaires et contribue à stocker du carbone. *Cette alternative est mise à l'honneur dans le film « Bienvenue les vers de terre » diffusé le 27 novembre à 20h30 au cinéma le Familia à Thouars. Une belle occasion de débattre de l'agriculture de demain, en présence du réalisateur et d'agriculteurs locaux.*

CONTACT

Delphine Maisonneuve,
Responsable du service Energie-Climat,
Tél : 05 49 66 76 41



Maison du Thouarsais : l'hiver, c'est ouvert !

De la découverte du patrimoine aux spécialités locales, des balades en pleine nature à la visite d'ateliers d'artisans locaux en passant par les animations de l'espace « Vins et Terroirs », de nombreux rendez-vous attendent les visiteurs.

Le diagnostic de l'offre touristique locale, établi en 2018 par la Maison du Thouarsais, a permis d'identifier des marqueurs forts du territoire et de réaliser un travail par filières d'activités.

Dans le cadre de sa mission de promotion du territoire thouarsais, la Maison du Thouarsais - Office de Tourisme a mis en place début 2019 un programme annuel de rendez-vous dédiés au « Partage d'expériences ».

Entre avril 2019 et mars 2020, pas moins de 150 rencontres ont été programmées, où chacun peut apprécier le talent et le savoir-faire des artisans qui font l'identité du territoire. N'oubliez pas de vous inscrire pour les rendez-vous de cet hiver, tous référencés dans le Carnet de routes édité par la Maison du Thouarsais !

Accord mets & vins



Tout au long du mois de décembre, l'espace « Vins et Terroirs » de la Maison du Thouarsais mettra à l'honneur les vins du Thouarsais grâce à des animations sur la thématique « accord mets et vins » prévues notamment en fin de semaine et le week-end, en présence des viticulteurs.

Les vins et produits du terroir présents au sein de l'espace boutique sont élaborés en circuit court, dans un rayon de 30 kms aux alentours de Thouars.

Au sud du Val de Loire et « Porte de la Nouvelle-Aquitaine », notre territoire se caractérise en effet par sa diversité géologique et son ensoleillement. Témoins de cette particularité, des vins d'exception bénéficiant des appellations AOC Anjou et AOC Saumur répartis sur plus de 20 domaines viticoles.

Régulièrement récompensés, les vigneron thouarsais, véritables artisans de la terre cultivent dans le respect des traditions de multiples cépages comme le Chenin, le Cabernet franc, le Chardonnay, le Gamay... sur des sols dont la typicité varie selon la localisation du domaine.

Marché de la coquille



La Maison du Thouarsais sera également présente sur le marché de la coquille samedi 14 décembre de 9h à 15h, Place du village, à Saint-Jacques-de-Thouars, afin de promouvoir les vins du Thouarsais ainsi que l'apéritif local « le Duhomard ».

Occasion parfaite pour commencer vos préparatifs en prévision des fêtes de fin d'année, vous trouverez sur site des produits de haute qualité et d'exception : coquille St Jacques, foie gras, truffe, huîtres, vins, et produits locaux : farine et pâtes produites par la société Grainélys à Taizé ou encore du miel.

Parallèlement, un atelier cuisine à base de produits locaux et de saison sera animé de 10h à 12h par Angélique Niort, cheffe du restaurant le Trait d'Union, situé dans le centre historique de Thouars.



Flore d'étable

Située sur la commune de Thouars - Sainte-Radegonde, cette

exploitation agricole a pour mot d'ordre le goût du travail bien fait. A votre arrivée sur place, Adélaïde et Pascal Pineau, gérants de Flore d'étable, vous proposent de découvrir leur travail fait avec passion, ainsi que leur large gamme de produits élaborés (fromages, yaourts, crème, beurre...).

Petit plus : vous assisterez à la fabrication du beurre à la main !

Réservations et renseignements :

Maison du Thouarsais - Office de Tourisme
32 place Saint Médard à Thouars
05 49 66 17 65

contact@maisonduthouarsais.com
www.maisonduthouarsais.com





Votre logement, notre accompagnement

Afin d'améliorer le cadre de vie et le confort des habitants, la Communauté de Communes met en œuvre une politique de l'urbanisme et de l'habitat reposant sur un équilibre entre développement économique, cohésion sociale et enjeux environnementaux. Ces orientations sont déclinées au sein d'un guichet unique : le Pôle Aménagement Durable regroupant l'Espace Info Energie, la Maison de l'Urbanisme et les Services Développement Durable au 5, rue Anne Desrays, à Thouars.

Pôle Aménagement Durable : au service de la politique de l'habitat

La Communauté de Communes a souhaité développer une nouvelle politique plus ambitieuse en matière d'habitat. Portée dans le cadre du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), cette politique repose sur la solidarité entre les communes du territoire afin d'offrir aux habitants une qualité d'habitat respectueuse de l'environnement.

Son objectif est de limiter l'étalement urbain pour préserver les terres agricoles et naturelles, en freinant la hausse du parc de logements inoccupés mais surtout en revitalisant les coeurs de ville.

La priorité est donc donnée au développement de l'habitat, des activités et des services au sein de la zone agglomérée et des centres-bourgs, afin de les rendre plus vivants et plus dynamiques, au profit de la qualité de vie des habitants.

OPAH-RU et aides à la rénovation énergétique

L'offre de logements devra se diversifier pour redevenir attractive et répondre aux différents besoins :

- promouvoir un développement résidentiel équilibré et solidaire
- favoriser l'accueil de nouveaux habitants
- mettre en œuvre des dispositifs adaptés aux jeunes ménages
- favoriser l'adaptation des logements existants au vieillissement et à la perte d'autonomie pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées.
- renforcer l'accessibilité des personnes handicapées

La mise en œuvre d'une OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat/Renouvellement urbain) pour la période 2017-2023 sur le centre-ville de Thouars et les communes de Bouillé-Loretz, Saint-Jouin-de-Marnes, Saint-Varent et Val-en-Vignes, constitue le principal outil opérationnel permettant de décliner l'objectif de requalification et de rénovation des centres.

Dans le même temps, la collectivité a la volonté, à travers les aides à la rénovation énergétique, de favoriser un habitat économe en énergie pour tous, tant pour la réhabilitation des logements énergivores que pour les nouvelles constructions.

Parcours de l'usager





OPAH-RU 2017-2023

L'OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain est un dispositif mis en place par la Communauté de Communes du Thouarsais, la ville de Thouars, les communes de Saint-Varent, Saint-Jouin de Marnes, Bouillé-Loretz, Val-en-Vignes et L'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour une durée de 6 ans.



L'OPAH-RU a pour but d'améliorer la qualité et le confort des logements, et d'attirer de nouveaux ménages dans les centres-villes.

La Communauté de Communes et les communes mobilisent des fonds spécifiques et abondent les subventions de l'ANAH afin d'encourager les propriétaires à rénover leurs logements, sur des périmètres délimités au sein des communes concernées.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

Vous souhaitez améliorer le confort de votre résidence principale, réaliser des travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation pour le maintien à domicile ? Vous pouvez bénéficier d'aides allant de 50 à 80% du montant hors taxes des travaux plafonné à 20 000€ ou 50 000€ selon votre niveau de ressources et le type de travaux.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Vous envisagez la remise aux normes ou la réfection complète d'un logement que vous souhaitez mettre en location.

Vous pouvez bénéficier d'aides pour atteindre de 45% à 65% du montant hors taxes des travaux plafonné à 750 ou 1 000€ par m² selon le cas.

En contrepartie, le logement sera conventionné pendant une durée de 9 ans.

POUR QUELS TRAVAUX ?

- LES TRAVAUX LOURDS
structure, toiture, remise aux normes...
- L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGETIQUES
isolation des combles des murs ou des planchers, chauffage, menuiseries...
- LA SÉCURITÉ ET LA SALUBRITÉ
mise aux normes de l'installation électrique, installation de sanitaires...
- L'ADAPTATION DES LOGEMENTS POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES OU EN PERTE D'AUTONOMIE
douche à l'italienne, réhausse des prises, monte escalier...



Propriétaire-bailleur d'une maison à Thouars, M. R a bénéficié de financements dans le cadre de l'OPAH-RU

"J'ai pris connaissance du dispositif à l'occasion d'une réunion organisée par la Communauté de Communes du Thouarsais avec Urbanis.

Dans cette habitation de 60 m², nous avons presque tout rénové, sauf la toiture. Nous avons réorganisé tout l'espace, créé un wc, changé les fenêtres, refait une salle d'eau, l'électricité et la plomberie... La vieille chaudière au fuel a été remplacée par une chaudière au gaz de ville. Les travaux ont duré six mois et j'ai trouvé un locataire tout de suite. La Communauté de Communes via Urbanis m'a accompagné tout au long de mon projet, notamment en apportant une expertise sur les devis. L'aide mériterait d'être mieux connue. Pour moi, ça a été une bonne surprise, d'autant qu'elle est compatible avec la défiscalisation. Cela participe à la rénovation du centre-ville de Thouars".

PLAN DE FINANCEMENT

Coût total des travaux (TTC) :	49 632 €
Aide de l'Anah :	11 202 €
Aide de l'Anah : programme "Habiter mieux" :	1 500 €
Communauté de Communes et Ville de Thouars :	8 962 €
TOTAL des subventions :	21 664 €
soit 44% des travaux financés.	

CONTACT

Urbanis
07 61 07 29 34

LES CONDITIONS

- Le logement doit être situé dans les périmètres délimités, avoir plus de 15 ans et être occupé à titre de résidence principale.*
- Attendre le dépôt du dossier de demande de subvention pour commencer les travaux.*
- Faire réaliser des travaux par des professionnels du bâtiment.*
- Avoir les autorisations d'urbanisme requises de la Ville et de l'Architecte des Bâtiments de France le cas échéant.*





T'Rénov, la nouvelle subvention de la CCT

Engagée depuis 10 ans dans une politique d'économie d'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables sur son territoire, la Communauté de Communes du Thouarsais a pour objectif d'être Territoire à Energie POSitive (TEPOS) à l'horizon 2050. C'est dans ce contexte, et pour augmenter votre confort, réduire vos factures ou revitaliser nos centre-bourgs que la Communauté de Communes du Thouarsais a mis en place de nouvelles aides.

Mr Eric Lemoine intervient dans une maison située à l'entrée Est de Thouars qui sera bientôt proposée à la location.

« Je suis Maître d'œuvre dans le Thouarsais et le Bressuirais depuis 1988 et la rénovation énergétique des maisons représente une bonne partie de mon activité. Le propriétaire m'a sollicité pour la rénovation de cette maison inhabitée depuis plusieurs années. J'ai prévu de la relooker en ouvrant au maximum la partie de vie de manière à réorganiser l'espace de vie et l'espace nuit au goût du jour.

Il y a dans les contre cloisons de la vermiculite en faible épaisseur qui a été complétée par une couche de laine de verre. L'isolation des combles a été refaite de manière à améliorer le confort d'été et d'hiver (R=10). Les menuiseries ont été changées, le système de chauffage au fuel a été remplacé par une chaudière gaz naturel à condensation, la ventilation naturelle a été remplacée par une VMC hygro B. Cinq artisans sont intervenus sur ce chantier d'une durée de trois mois et qui a reçu une aide de 6 000 € en plus des CEE* ainsi qu'un accompagnement de la Communauté de Communes via le dispositif T'Rénov. »

+ D'INFOS

Retrouvez toutes les informations sur notre site à l'adresse : thouars-communaute.fr/t-renov

*Certificats d'économies d'énergie

Dorémi accompagne les artisans du Thouarsais

Le Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles (Dorémi) a vocation à accompagner des artisans en facilitant leur groupement et en les formant à la réalisation de rénovation complète au niveau BBC (Basse consommation).

Sur le territoire, Dorémi s'appuie sur la Communauté de Communes du Thouarsais, qui fait le lien entre les habitants ayant un projet de travaux ambitieux et un réseau d'artisans formés à la méthode Dorémi. L'idée est que les artisans puissent proposer à leurs clients une rénovation complète au niveau BBC. Outre l'accompagnement technique, Dorémi propose un plan de financement personnalisé, mobilisant les différentes aides possibles, en particulier la subvention T'Rénov de 6 000€ pour les rénovations BBC*. Dorémi apporte du confort comme dans un logement neuf, évite la précarité énergétique, grâce à une division par quatre à huit de la facture de chauffage. Les économies réalisées permettent de rembourser les mensualités du prêt qui finance les travaux.

Que pense les artisans de ce dispositif ?

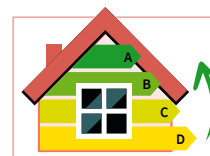
« C'est intéressant de pouvoir proposer ce genre d'offre à nos clients » affirme Eric Rateau, de l'entreprise Rateau Frères, implantée à Thouars et à Saint-Varent. « Faire une rénovation complète, nous sommes totalement convaincus que c'est la bonne direction » assure Jean-François Génésaud, éco-artisan proposant des rénovations performantes aux habitants du territoire.

Plus de renseignements

Dago Agbodan, chef de projet Rénovation, 05 49 66 68 68

* Le label BBC est un niveau de performance énergétique des bâtiments qui préconise une consommation réduite pour le chauffage, le rafraîchissement, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage.

AVEC LA NOUVELLE SUBVENTION T'RÉNOV, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE :



Rénovation basse consommation
jusqu'à
6 000€



Isolation

Toit, murs, plancher, menuiseries, VMC en bouquet de travaux

500€



Énergies renouvelables

Chauffe-eau solaire jusqu'à Chauffage solaire jusqu'à

1 500€ 3 000€

Chaudière bois jusqu'à **2 000€**

+ D'INFOS

ESPACE INFO ENERGIE

Service Public de la Rénovation Énergétique de l'Habitat

5, rue Anne Desrays - 79100 THOUARS

05 49 66 68 63

info.energie@thouars-communaute.fr

2020 : un nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi fixe les règles relatives à l'utilisation et l'occupation du sol. Il porte avant tout sur la constructibilité des parcelles et sur leur vocation. Il définit la typologie (habitat, industrie, économique...) et la morphologie (hauteur, implantation, aspect...) mais également les conditions de préservation du patrimoine bâti ou environnemental.

Venez consulter le PLUi dès l'émergence du projet sur www.thouars-communaute.fr

Les aides à domicile de Sainte-Verge et de Sainte-Radegonde, à l'Hôtel des Communes, à l'occasion d'une réunion de secteur



Favoriser le maintien à domicile

Ouvert à tous, le Service d'Aide A Domicile (SAAD) du Centre Intercommunal d'Action Sociale intervient 7 jours sur 7, principalement auprès de la population âgée et des personnes en situation de handicap.

Réunies ce vendredi après-midi de septembre à l'Hôtel des Communes, une quinzaine d'aides à domicile participent à une réunion de secteur. Pour ces agents du CIAS, qui travaillent «en solo» chez les particuliers, c'est l'occasion de se rencontrer et de confronter leurs expériences.

Avec leur coordinatrice, elles font le point sur les dossiers des bénéficiaires et alertent sur les situations complexes. Véritables sentinelles, elles rendent compte de l'évolution des personnes suivies, ce qui permet d'adapter l'intervention du service. Car le Service d'Aide A Domicile travaille à flux tendu, les usagers entrant et sortant du dispositif de manière très souple.

Cette rencontre est aussi l'occasion d'échanger des nouvelles des usagers, avec qui elles tissent des liens privilégiés, notamment les personnes âgées isolées. De leurs échanges, il ressort une grande empathie et un respect pour les choix de vie de chacun.

Prises en charge et crédit d'impôt

Le SAAD intervient sur les 24 communes du territoire, avec pour objectif de maintenir ou de favoriser l'autonomie des usagers et de leur permettre de continuer à vivre chez eux le plus longtemps possible.

La collectivité intervient dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation Compensation Handicap (PCH) qui relèvent du Département.

Des prises en charge financières par les caisses de retraite ou les mutuelles sont également possibles. Le service peut aussi intervenir via des heures à la charge de l'usager, en complément, ou non, aux dispositifs existants.

Par ailleurs, tout le monde peut bénéficier du crédit d'impôt de 50% du montant du reste à charge, le remboursement s'effectuant dès le début de l'année.

Soulager les « aidants »

Avant toute intervention, la coordonnatrice du SAAD se déplace au domicile des bénéficiaires afin d'évaluer les besoins, de proposer un plan d'aide adapté et de les accompagner dans les démarches si nécessaire. La prestation s'adresse au foyer tout entier, car elle permet bien souvent de soulager « les aidants », extrêmement sollicités. Elle se décline en différents services : aide à la toilette ; aide au lever et au coucher, aide aux repas ; aide à l'entretien du logement ; accompagnement aux courses. Le SAAD peut intervenir 7 jours sur 7, de 7h30 à 20h30, le week-end étant consacré à l'aide à la personne. Il travaille en coordination avec le personnel médical (SSIAD, infirmières, kinés...).

Le Service d'Aide à Domicile prend place dans le dispositif global de prise en charge des personnes âgées et dépendantes porté par le Pôle Seniors, comprenant le SSIAD (Services de Soins Infirmiers A Domicile), le portage de repas, Comm'générationS et la MARPA (Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie) « Les Cerisiers blancs » à Cersay - Val en Vignes...

En chiffres (2018)

130 aides à domicile	940 bénéficiaires sur l'ensemble des communes	113 000 heures d'intervention
--------------------------------	--	---

INFOS

Pôle Seniors
39 av des Platanes 79330 ST-VARENT
05 49 67 56 10
pole.seniors@thouars-communaute.fr

HORAIRES

Lundi : 9h-12h30, 13h30-17h
Mardi : 9h-12h30, 13h30-17h
Mercredi : 9h-12h30, 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h30, 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h30, 13h30-17h



Virginie Langlois : « Tout pour la musique »

Du Conservatoire Tyndo aux écoles primaires en passant par le milieu hospitalier, Virginie Langlois éveille le territoire à la musique.

« J'ai fait partie des premières élèves à intégrer la classe de 6^{ème} du collège Jean Rostand qui proposait des horaires aménagés pour la musique ». Inscrite à la classe de piano de l'Ecole de Musique de Thouars, Virginie Langlois rejoint en Seconde la section A3, à dominante musique, au lycée Jean Macé de Niort.

Elle enchaîne avec une licence de musicologie, puis avec le Centre de Formation des Musiciens Intervenants de Poitiers. « Pendant mes études, le directeur de l'Ecole de Musique de Thouars m'a proposé de donner des cours d'éveil musical et ça m'a beaucoup plus ». Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant en poche, c'est tout naturellement qu'elle rejoint le Conservatoire de Thouars en 1995 : « On peut parler de vocation ».

L'expérience « Musiques lab »

A Tyndo, Virginie anime des ateliers d'éveil artistique et d'initiation à la musique : « Il s'agit d'un éveil sonore, sensitif et émotionnel qui prépare les enfants à un parcours musical ». Cette « préorientation » leur permet de choisir un instrument.

Elle participe également à l'expérience des « Musiques Lab ». Mis en place en 2018, ces ateliers destinés aux élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de 1^{er} cycle viennent se substituer aux traditionnels cours de solfège : « On demande aux enfants d'amener leurs instruments et on part

d'un travail instrumental ou vocal pour aborder la théorie musicale ». Avec un autre enseignant, Virginie gère des petits groupes d'une quinzaine d'enfants : « On peut s'occuper d'un ou deux élèves, avec chacun son approche ».

Missionnée par le Conservatoire, elle intervient également dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire, en lien avec la Conseillère pédagogique de l'Education Nationale, afin de contribuer à l'éveil musical des enfants : « Je prends en charge la classe mais l'enseignant est partie prenante du projet et travaille avec les élèves entre deux séances ». Deux autres enseignantes du Conservatoire font découvrir dans les écoles la musique traditionnelle et la danse contemporaine.

« Un moyen de s'exprimer autrement »

Troisième volet de ses activités : le milieu hospitalier, où Virginie intervient en psychiatrie auprès d'adultes et d'enfants : « Depuis de nombreuses années, j'anime des ateliers thérapeutiques au Centre de jour de Bressuire et en 2020, je vais commencer à l'Unité Médico-psychologique de Thouars ». Avec un collègue, elle répond aux demandes d'autres structures, comme le foyer de vie « Les Bambous » à l'Argenton-l'Église.

« Je travaille essentiellement à partir de percussions afin de donner un cadre aux patients ; la musique peut aider un grand nombre de personnes, c'est un moyen de s'exprimer autrement ».

« Créer du lien entre les structures »

Avide de nouvelles expériences, elle aimerait travailler dans les crèches en développant des ateliers parents-enfants autour du chant. Une activité que l'on peut débiter dès trois mois !

L'enseignante se réjouit de cette vie professionnelle bien remplie : « C'est très varié, je rencontre des publics différents, c'est ce qui me plaît énormément ; il y a beaucoup de choses à faire sur le territoire et j'essaie à travers des projets de créer du lien entre les structures ».

Et quand il lui reste un peu de temps libre, elle rejoint ses collègues musiciens au sein du Choeur des enseignants de la Région Nouvelle-Aquitaine...



Le Clos de l'abbaye de Bonneval, un enclos privé depuis dix siècles

La commune de Saint Jean de Thouars a fait l'acquisition en 2015 d'une partie du Clos de l'Abbaye (3.5ha) au sein du bourg ; son aménagement est l'un des projets phare de la municipalité pour ce mandat.

C'est en 973, qu'une charte signée par le roi Lothaire accorde des domaines importants aux religieuses de Saint-Jean-de-Bonneval pour la fondation d'une abbaye qui dépend de l'ordre des bénédictines. Quelques « abbesses » parmi les 49 qui se sont succédées ont marqué l'histoire de cette abbaye.

Aremburge 1^{ère} est la première en 973.

Phillippe de Chasteignier est nommée abbess en 1543. Vers 1549, quand la doctrine protestante s'étend en France, elle se convertit et part en Suisse avec huit de ses religieuses.

Isabelle de Vivonne, abbesse de 1590 à 1632, reconstruit totalement le monastère et lui donna la splendeur que l'on découvre sur la vue de Gaignière de 1699.

Louise de Thy ou de Thys fut la dernière abbesse. A l'issue de la Révolution, les religieuses sont expulsées et l'abbaye et le mobilier vendus en tant que biens nationaux.

A la découverte du site

De plan rectangulaire, la Chapelle de Saint-Jean est le résultat de deux temps de construction. A l'est, se situe la partie la plus ancienne en date de la période médiévale (XII^e siècle). Le chevet, plat, est percé de trois baies élancées.

Dès l'entrée du parc, on découvre les deux bassins successifs séparés par un pont charretier ; ils servent à canaliser le ru qui traverse tout le vallon.

Un ensemble de plusieurs constructions se localise au sud du parc :

- Le lavoir-séchoir daté du XVII^e siècle, de plan quadrangulaire élevé sur deux niveaux.
- Le pigeonnier, qui se présente à l'intérieur de hautes parois percées de trous de boulins.
- La fontaine dite Fontaine des Trois Maries, pavillon de plan carré qui canalise une source captée sur place.

Le projet d'aménagement

Confiée à la SEM Deux-Sèvres Aménagement, le projet consiste en un aménagement global et une mise en valeur de ce site exceptionnel. Ce clos intègre en effet, outre des bâtiments de petit patrimoine, un ensemble de biodiversité remarquable : un ru en fond de vallée, des bassins, une zone humide, une zone de plaine et des coteaux de pelouse sèche.

Un large seuil, avec un emmarchement de type « gradines » s'ouvre désormais à partir du bas de l'avenue Paul Gallot pour permettre l'accès au parc. Des bancs monolithiques ont été installés pour accueillir les visiteurs. Une partie enherbée et un parking arboré complètent l'esplanade d'accueil.

Un passage accessible aux personnes à mobilité réduite a été aménagé pour permettre l'accès à la partie « terrasse » située derrière le lavoir-séchoir. La restauration des bâtiments de petit patrimoine est en cours de réalisation avec l'aide de l'Association Sauvegarde du Patrimoine Saint Jeantais.

La fondation du patrimoine

Pour aider à la réalisation de l'aménagement du Clos de l'abbaye, la commune de Saint Jean de Thouars a signé une convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine.

En partenariat avec cette Fondation et l'association pour la Sauvegarde du Patrimoine, la commune souhaite par le biais de cette souscription publique, associer à ce projet toutes les personnes et entreprises locales qui le désirent.

FAIRE UN DON

Il est possible de faire un don par internet sur www.fondation-patrimoine.org/59882 ou par courrier en envoyant le bon de souscription disponible en Mairie.

Déménagement service déchets

Le service déchets ménagers vous accueille dorénavant au Pôle Technique Sport Déchets situé au 46 rue de la Diligence à Sainte Verge.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : 9h-12h / 14h-17h. Pour toute question relative au nouveau schéma de collecte, vous pouvez contacter le **05 49 66 68 69**.

Pour toute réservation de composteurs, téléchargez le formulaire sur le site internet de la Communauté de Communes / rubrique :

"Au quotidien - déchets ménagers".

 **05 49 66 68 69**



Circuits courts : achetez local !

Début 2019, la collectivité a lancé une réflexion concernant le développement des circuits courts. Il s'agit d'achats effectués directement auprès de

producteurs (sur le marché, directement à la ferme,...) ou dans un commerce qui est le seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur. L'objectif final est de favoriser une alimentation de proximité pour les habitants tout en soutenant l'activité économique agricole du territoire.

Dans un premier temps, une enquête auprès d'un panel de producteurs a été réalisée. Elle a permis de connaître l'offre présente sur notre territoire. Puis, une enquête a été réalisée auprès des habitants afin de connaître leurs habitudes de consommation ainsi que leurs attentes concernant les circuits courts. L'analyse de cette seconde enquête est en cours et permettra, d'ici début 2020, de proposer un programme d'actions, à destination des producteurs et des habitants afin de favoriser l'achat en circuits courts.

Contact : Florence FOUCHER, chargée de mission Handicaps / Circuits Courts ; florence.foucher@thouars-communaute.fr - **05 49 66 68 68**

Vous souhaitez devenir acteur de la transition énergétique ?



Lauréate de l'appel à projets de la Région Nouvelle-Aquitaine « Projets participatifs et citoyens pour la transition énergétique », la Communauté de Communes est en mesure de vous accompagner, avec l'appui du réseau CIRENA, dans la structuration d'une société citoyenne de production d'énergies renouvelables sur le territoire.

La collectivité vous invite à faire connaître votre intérêt pour ce type d'initiative citoyenne auprès du service Energie-Climat, afin de vous associer à ce projet en Thouarsais :

energie.climat@thouars-communaute.fr
05 49 66 68 68

"Quels gestes faites-vous pour réduire les déchets?"

La Communauté de communes lance une large consultation auprès de divers acteurs locaux pour établir son nouveau programme de réduction des déchets. Pour participer au diagnostic, merci de répondre à l'enquête via le site internet thouars-communaute.fr ou via les formulaires disponibles en mairie et à la Communauté de Communes (durée : 6 à 7min).

Cette consultation s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) sera convoquée plusieurs fois dans le cadre de cette consultation conformément au décret du 10 juin 2015. Une fois arrêté par la collectivité, le projet de PLPDMA sera soumis au public au siège de la collectivité et sur le site Internet de celle-ci. Il pourrait être modifié ensuite selon les avis recueillis.

Contact : **05 49 66 68 69**



Trophées Handi'Thouarsais

Depuis le 1^{er} octobre, le concours Trophées Handi'Thouarsais 2019-2020 est ouvert. Il s'agit de la 7^{ème} édition. Il s'adresse à toutes les structures (associations, structures privées et publiques) qui réalisent des actions en faveur du bien-être, de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Les actions proposées doivent avoir un caractère collectif. Elles peuvent concerner plusieurs domaines tels que les loisirs, le sport, la culture, la santé, l'éducation, l'emploi,... Elles doivent se dérouler sur le territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Le dossier de candidature est à retirer auprès de la Communauté de Communes du Thouarsais, Pôle ADT, 5 rue Anne Desrays 79100 Thouars ou à télécharger sur le site www.thouars-communaute.fr (rubrique Handicap). La date limite de dépôt des candidatures est arrêtée au 1^{er} octobre 2020.

Contact : Florence FOUCHER, chargée de mission Handicaps / Circuits Courts florence.foucher@thouars-communaute.fr - **05 49 66 68 68**

Extinction de l'éclairage public, les communes agissent

13 communes rurales du Thouarsais pratiquent une extinction nocturne de l'éclairage public d'environ 7h30 par nuit. Une économie non négligeable puisque l'éclairage public représente jusqu'à 30% du budget énergie d'une commune, et un impact positif sur l'environnement. Le 12 octobre dernier, pour valoriser ces actions et sensibiliser à la pollution lumineuse, la Communauté de Communes et la Ville de Thouars ont participé au 11^{ème} Jour de la Nuit. Une première dans le département !



Agenda

Les marchés de Noël en Thouarsais...

LOUZY

→ 7 décembre

SAINTE-VERGE

→ 8 décembre

MAUZÉ-THOUARSAIS

→ 14 décembre

SAINT-LÉGER DE MONTBRUN

→ 14 décembre

THOUARS

→ 14 & 15 décembre



Mercredi 4 Décembre

HEURE DU CONTE
à la médiathèque de Thouars
à 16h30

En partenariat avec le Groupe de Lecture, association S'il vous plaît / Théâtre de Thouars dont les bénévoles se relaient pour venir lire des histoires aux enfants. À partir de 4 ans / durée 30 min.

Gratuit dans la limite des places disponibles
Renseignements : Médiathèque Thouars
05 49 66 41 86



Mardi 10 Décembre

NUIT DE LA THERMOGRAPHIE

à Saint-Léger-de-Montbrun

Au cours de cette balade urbaine nocturne organisée par l'Espace Info Energie de la Communauté de Communes, caméra thermique à la main, des images infra-rouges permettront de visionner les déperditions des bâtiments. RDV à 19h devant la salle du conseil municipal. Deux autres « nuits » sont programmées :

mercredi 5 février 2020 à Brion-prés-Thouet, RDV à 19h devant la salle du conseil municipal et mercredi 12 février 2020 à Coulonges-Thouarsais, RDV à 19h devant la salle des fêtes

Informations et inscription auprès du Conseiller Energie au 05 49 66 68 63.



Jeudi 12 Décembre

EN SCÈNE ! AUDITION DES ÉLÈVES
Conservatoire Tyndo
à 18h30

Auditions des élèves du Conservatoire de musiques et de danses du Thouarsais : moments de partage, d'expression pour les élèves et de découverte pour les spectateurs.

Entrée libre
Renseignements : 05 49 66 41 64
conservatoire@thouars-communaute.fr



Samedi 14 Décembre

BILLIE GODFREY EN CONCERT
au Conservatoire Tyndo
à 20h30

Au cours de cette soirée, dans une ambiance cabaret, vous pourrez écouter des compositions de son album solo The Eden Tree ainsi que d'excellentes chansons soul d'artistes tels que Stevie Wonder, Marvin Gaye et Anita Baker.

Plein tarif : 9€

Tarif réduit : 5€ (parents d'élèves du Conservatoire, abonnés Théâtre de Thouars, étudiants, RSA, moins de 18 ans, retraités et groupes de plus de 9 personnes).
Gratuité : élèves du Conservatoire et des ateliers Théâtre, moins de 8 ans

Réservation : Maison du Thouarsais 05 49 66 17 65
www.maisonduthouarsais.com

Samedi 1^{er} Février 2020

CHANTIER NATURE

Vallée du Pressoir
Saint-Jacques-de-Thouars



Vous souhaitez faire une action en faveur de l'environnement, alors venez découvrir ou redécouvrir l'un des Espaces Naturels Sensibles, la Vallée du Pressoir, en contribuant à son entretien. Ce chantier nature est organisé en collaboration avec Deux-Sèvres Nature Environnement. Tenue et petits outils adaptés recommandés. Rendez-vous à 9h.

Renseignements et inscriptions : 05 49 66 42 18
ou florence.chollet@thouars-communaute.fr

LES BASSINS DU THOUET

Découvrez les nombreuses animations de votre espace aquatique
www.bassins-du-thouet.fr